

## ***EASYTAXE 2014 est en ligne !***

ASP met à la disposition de vos entreprises partenaires un outil de calcul de Taxe d'Apprentissage simplifié : **EASYTAXE**

Installez sur votre site internet le lien personnalisé (adressé par mail le 23 janvier 2014) en l'intégrant au logo Easytaxe.

Cette action garantit la traçabilité des versements qui vous sont destinés !

**Déclarez et calculez votre Taxe d'Apprentissage avec :**



Pour tout renseignement : ASP - tél : 01 79 71 19 20 service « Hot Line » mail [contact@asponline.org](mailto:contact@asponline.org)  
Site ASP : [www.asponline.fr](http://www.asponline.fr)



Proposition de présentation sur votre page « Relations Entreprises /Taxe d'Apprentissage »